

# AVIS PUBLIC

---

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 7 mars 2023, a adopté le règlement suivant :

- *Règlement n° 467-23 modifiant le règlement n° 464-22 relatif à la taxation, aux compensations et à la tarification de certains services pour l'exercice financier 2023.*

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au [greffe@ville.dunham.qc.ca](mailto:greffe@ville.dunham.qc.ca) ou par téléphone au 450 295-2418.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**FAIT À DUNHAM, CE 27 MARS 2023.**



---

**Audrey Bergeron,  
Greffière-adjointe**

---